



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 16 novembre 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, M. Louis LAURENT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Jean-Paul HESSE, M. Georges MAGLICA, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Françoise MANSAT, M. Jacques PILLIEN, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Christiane COLOMBET, Mme Christine MASSU, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Christian PARIS, Mme Françoise TENENBAUM, M. François NOWOTNY, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Norbert CHEVIGNY, M. Philippe CARBONNEL, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, M. Jean-François GONDELLIER, Mme Christine DURNERIN, M. Patrick AUDARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. Nicolas BOURNY, M. Stéphan CLAUDET.

Membres absents :

M. Guy GILLOT, M. Patrick SAUNIE, Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. François BRIOT, M. Gaston FOUCHERES, M. Jean PERRIN, M. Paul ROIZOT, M. Jean-François DODET, M. Philippe BELLEVILLE, Mme Nicole MOSSON, M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS, M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET, M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Gaston FOUCHERES, M. Paul LECHAPT pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Didier MARTIN, Mme Claudette BLIGNY pouvoir à M. Nicolas BOURNY, M. Jean-Marc NUDANT pouvoir à M. François BRIOT, M. Claude PINON pouvoir à M. Michel JULIEN, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Alain MILLOT pouvoir à M. Yves BERTELOOT, M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à M. Jacques DANIERE.

OBJET : Stade d'athlétisme - Energies Renouvelables - Demande de subvention au titre du PREMED et du FEDER pour l'installation d'un dispositif de production de l'eau chaude sanitaire par capteurs solaires.

Pour promouvoir le développement des énergies renouvelables, il est proposé dans le cadre de la construction du stade d'athlétisme sur le site du Campus de l'Université de Bourgogne à Dijon, de mettre en place un dispositif de chauffage de l'eau sanitaire des vestiaires par panneaux solaires.

La pré-étude réalisée par l'équipe de maîtrise d'oeuvre propose un dispositif de capteurs solaires d'une surface de 20 m² environ. Leur installation est envisagée sur la façade sud de la tour de chronométrage, ce qui représente l'orientation optimale. Le retour sur investissement est estimé à 7 ans environ.

Cette pré-étude doit être suivie d'une étude de faisabilité afin de définir précisément les besoins et les caractéristiques du dispositif.

Il est proposé de solliciter l'aide financière de l'ADEME et du Conseil régional de Bourgogne à hauteur de 80% pour l'étude de faisabilité au titre du PREMED, puis de l'investissement à hauteur de 60 % au titre du PREMED et du FEDER (fonds européens).

L'estimation de l'opération est de 37 400 € HT soit 45 000 € TTC et répartie comme suit :

étude de faisabilité	4 000 € HT subventionnable à hauteur de 3 200 € (80%)
travaux	33 400 € HT subventionnable à hauteur de 20 040 € (60%)

Le solde à la charge du Grand Dijon serait de 21 760 € TTC.

Vu l'avis du Bureau,

**LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,**

DECIDE

- **D'approuver** la mise en place d'un dispositif de panneaux solaires pour le chauffage de l'eau sanitaire, des vestiaires du stade d'athlétisme sur le site du Campus de l'Université de Bourgogne à Dijon.
- **De solliciter** une aide financière pour l'étude de l'ADEME et du Conseil régional de Bourgogne au titre du PREMED,
- **De solliciter** une subvention pour l'investissement au titre du PREMED et du FEDER à hauteur de 60 %,
- **D'autoriser** le Président à signer tout acte à intervenir pour la bonne exécution de ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président



Publié le **20 NOV. 2006**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

21 NOV. 2006

